Placements mondiaux Sun Life

APERÇU DU FONDS

Gestion d'actifs PMSL inc.

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I

26 juin 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., au 1 877 344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	SUN 534
Date de création de la série :	(série I) 18 juillet 2022
Valeur totale du fonds au 30 avril 2025 :	212,3 millions de dollars
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,11 %
Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Sous-conseiller(s) :	Crescent Capital Group LP; Sun Life Capital Management (U.S.) LLC
Distributions :	Revenu : mensuellement, le dernier jour ouvrable ou jour de négociation, ou vers cette date. Gains en capital : annuellement, en décembre.
Placement minimal :	Négociable

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est d'offrir un revenu et de protéger le capital en investissant principalement dans des titres de créance à rendement élevé de qualité inférieure. Le Fonds investit principalement dans des titres de créance de sociétés à rendement élevé et à taux fixe ou variable, y compris dans des obligations des prêts bancaires largement et étroitement syndiquées. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres de créance libellés dans une devise qui sont principalement couverts par rapport au dollar canadien.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2025)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
2.	American Airlines Inc., 8,50 %, 15 mai 2029	1,2 %
3.	Allied Universal Holdco LLC, 8,17 %, 5 mai 2028	1,0 %
4.	Virgin Media Bristol LLC, 7,37 %, 6 mars 2031	1,0 %
5.	Asurion, LLC, 8,67 %, 19 août 2028	0,9 %
6.	Cloud Software Group Inc., 8,25 %, 30 juin 2032	0,9 %
7.	TransDigm Inc., 6,80 %, 28 févr. 2031	0,9 %
8.	CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp., 6,38 %, 1er sept. 2029	0,9 %
9.	Caesars Entertainment Inc., 6,50 %, 15 févr. 2032	0,8 %
10.	Venture Global LNG Inc., 8,38 %, 1er juin 2031	0,7 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	**11,7 %**
	Nombre total de placements	**320**

Répartition des placements (au 30 avril 2025)

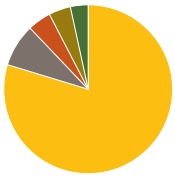

Répartition de l'actif

- 79,7 % Titres à revenu fixe américains
- 8,2 % Titres à revenu fixe internationaux
- 4,5 % Titres à revenu fixe canadiens
- 4,2 % Autres actifs moins les passifs
- 3,4 % Trésorerie et équivalents de trésorerie

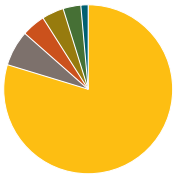

Répartition sectorielle

- 79,7 % Obligations de sociétés américaines
- 6,8 % Obligations de sociétés internationales
- 4,5 % Obligations de sociétés canadiennes
- 4,2 % Autres actifs moins les passifs
- 3,4 % Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 1,4 % Titres adossés à des créances hypothécaires internationales

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs PMSL inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	**faible à moyen**	moyen	moyen à élevé	élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série I du fonds au cours des 2 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série I du fonds chacune des 2 dernières années civiles. La valeur de la série n'a pas diminué pendant les 2 dernières années indiquées. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série I du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	6,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait à 1 060 $
Pire rendement	-1,0 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait à 990 $

Rendement moyen

Au 30 avril 2025, une personne qui a investi 1 000 $ dans des titres de série I du fonds depuis sa création détient 1 194 $, ce qui représente un taux de rendement annuel composé de 6,6 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Souhaitent un revenu mensuel régulier et une préservation du capital
- Cherchent à obtenir une exposition à des titres à taux variable liés aux fluctuations des taux d'intérêt
- Souhaitent diversifier leur portefeuille de titres à revenu fixe grâce à des titres de créance à rendement élevé
- Investissent à moyen terme.
- Peuvent tolérer un risque de placement faible à moyen.

N'investissez pas dans ce fonds à moins d'être prêt à accepter la perte potentielle d'une partie de votre placement ou si vous avez un horizon de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série I du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables à la société de votre représentant pour cette série.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais de la série s'élevaient à 0,11 % de sa valeur, ce qui correspond approximativement à 1 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'administration et frais du fonds.	0,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	**0,11 %**

Renseignements sur la commission de suivi
Aucune commission de suivi n'est payable pour cette série.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de gestion	Vous négociez les frais de gestion avec Gestion d'actifs PMSL inc. et les lui versez directement pour cette série de titres. Les frais de gestion ne dépasseront pas un taux annuel de 1,20 %.
Frais pour opérations à court terme ou excessives	Si, dans les 30 jours de leur achat, vous faites racheter ou échangez des titres du fonds, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous imposer, pour le compte du fonds, des frais pour opérations à court terme ou excessives correspondant à 2,0 % de la valeur des titres rachetés ou échangés.
Frais d'insuffisance de fonds	Gestion d'actifs PMSL inc. vous demandera des frais d'insuffisance de fonds (30 $ pour chaque effet retourné) si un chèque ou un ordre d'achat est retourné en raison d'une insuffisance de fonds dans votre compte.
Frais de messagerie ou de virement électronique	Si vous demandez que le produit d'un rachat vous soit envoyé par messagerie ou par virement électronique, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous demander de payer les frais qu'elle engagerait relativement au mode de livraison choisi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1 877 344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Site Web : www.placementsmondiauxsunlife.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.